

Photographie 1. Groupe de grands murins.

Alexandre CARTER - SHINA



Un grenier pour la préservation du Grand Murin à Toucy (89)

Grégory AUBERT* & Alexandre CARTIER**

* Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne - Chemin du Moulin des étangs - 21600 FENAY - gregory.aubert@cen-bourgogne.fr

** Société d'histoire naturelle d'Autun - Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON - shna.cartier@orange.fr

Un constat

Dans le cadre de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne (OFAB) et des inventaires réalisés à l'échelle de la région par le Groupe Chiroptères Bourgogne, il a été mis en évidence que le site de Toucy (89) représentait un enjeu majeur pour la préservation du Grand murin (*Myotis myotis*) en Bourgogne (photographie 1).

Installée dans le grenier d'une habitation locative, cette colonie de grands murins cohabite avec une dizaine de copropriétaires. Le bâtiment est utilisé en période de mise bas et de transit (printemps et automne). Les individus s'y installent à partir du mois d'avril et ils y restent tout l'été pour le quitter en octobre.

La mise bas a lieu au cours du mois de juin et les jeunes sont volants 4 et 6 semaines après.

Cette colonie, découverte en 2000 grâce à un appel SOS chauves-souris pour des problèmes d'odeurs, est la troisième plus importante de la région d'après les connaissances actuelles avec 700 individus (photographie 2).



Alexandre CARTIER - SHNA

Photographie 2. Colonie en période estivale. Les jeunes de l'année sont bien reconnaissables avec leurs pelages gris.

Des mesures

Afin de protéger cette population remarquable, il était nécessaire de mettre en place des mesures de gestion car l'une des principales menaces pour cette colonie est la non-acceptation de sa présence par les locataires des appartements voisins, suite à des nuisances sonores et/ou olfactives...

Étant l'une des plus grandes chauves-souris de la région, le Grand murin est l'espèce produisant le plus de guano (déjections) du fait d'un très grand nombre d'insectes de grande taille consommés chaque année. C'est ce constat qui peut inciter certaines personnes à éviter l'installation de colonies dans les bâtiments ou pire à les déloger en pleine période de mise bas.

Aussi, en 2011, dans le cadre d'un programme d'acquisition, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) a mis en place en lien étroit avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) les deux premières mesures permettant de répondre directement à cet objectif :

Protéger le gîte

Dans un premier temps, le CENB a acheté une partie du grenier appartenant à un propriétaire privé. Cette acquisition fait l'objet d'un appel à souscriptions (figure 1). Grâce aux dons effectués via cet appel, nous avons pu récolter actuellement environ 15 % du montant total de l'acquisition.

Malgré tout, le secteur acheté n'est pas l'endroit où la colonie s'installe mais c'est par cette zone qui dispose d'une ouverture sur l'extérieur, qu'elle accède au gîte et effectue ses sorties quotidiennes (figure 2).

De cette manière, la zone d'accès de la colonie a été préservée.

Pour la partie accueillant la colonie, c'était moins simple car ce secteur est en indivision entre tous les propriétaires des appartements. Face à cette difficulté foncière, il a été décidé d'utiliser une autre méthode de préservation : le conventionnement.

Une convention de gestion a été signée le 2 novembre 2011 entre le syndicat de copropriété, le CENB et la SHNA, afin de définir les usages de ce grenier.

Cette convention stipule les engagements de chacun, notamment le respect de la colonie par les habitants ainsi que les aménagements et suivis qui devront être effectués par le CENB et la SHNA.

Lors d'une réunion de copropriété, une présentation complète a été faite aux propriétaires afin de les sensibiliser à la fragilité de ces espèces, ce qui leur a permis aussi de s'exprimer sur leur ressenti face à la présence de ces hôtes sous leur toit.

L'appel à contribution n'est pas encore clos alors n'hésitez pas à faire vos dons en téléchargeant le document de souscription sur le site internet du Conservatoire

> www.cen-bourgogne.fr



Figure 1. Document d'appel à souscription.



Figure 2. Vue d'ensemble du bâtiment.

Aménager le gîte

On le sait, si l'on veut préserver la quiétude de ces espèces dans ce type de configuration, il faut faire en sorte qu'elles passent inaperçues dans le quotidien des usagers des locaux. Pour cette colonie, le plus gros problème relevé était des soucis d'odeurs dans la cage d'escalier, liées à l'accumulation de guano et des urines très chargées en ammoniac.

Depuis plusieurs années les salariés et bénévoles de la SHNA, en charge du suivi du site, effectuaient un nettoyage annuel du guano durant l'hiver, mais la configuration des lieux n'était pas propice à un nettoyage aisé et complet.

En effet, la laine de verre était posée à même le sol, dans un état de décomposition avancé. Le ramassage total du guano était quasi impossible, et la laine de verre servait d'absorbant pour les urines, rendant impossible la suppression totale des odeurs liées à la présence de cette colonie.



Photographie 3. Nettoyage complet du grenier.



Photographie 4. Nouveaux aménagements réalisés dans le grenier.

Aussi en décembre 2011, premier acte des travaux, il a fallu tout enlever. Un nettoyage complet des lieux a été fait en période hivernale, lorsque la colonie est absente du site (photographie 3).

L'ancien plancher ainsi mis à nu a été ré-isolé par deux couches d'isolants croisées, le tout surmonté d'un nouveau plancher. Ainsi, le contact direct entre le guano et l'isolant a été supprimé (photographie 4).

L'ensemble des axes de circulation de la colonie a été maintenu, ainsi que toutes les petites ouvertures existantes, permettant ainsi de garantir le maintien des conditions idéales (température, ventilation) que la colonie avait trouvé dans ce grenier.

Afin de poursuivre l'amélioration du site vis à vis des nuisances avérées, il a été créé un sas derrière la porte menant de la cage d'escalier au grenier (photographie 5). L'intérêt est double : il permet de cantonner la colonie un peu en retrait de la porte afin de limiter au maximum la diffusion des odeurs, tout en permettant aux personnes en charge des suivis de ne pas rentrer directement dans le grenier. On rentre d'abord dans le sas, on le referme, puis on accède au gîte.



Photographie 5. Création du sas devant la porte d'entrée.

Suite à ces aménagements, une grande interrogation restait en suspens : la colonie va t'elle revenir sur le site et accepter les modifications apportées ?

Eh bien dès l'année suivante, la colonie avait repris sa place habituelle et les nuisances relevées par les locataires étaient bien moindre qu'auparavant. D'après la quantité de guano récolté à l'automne 2012, on peut considérer que la colonie était stable par rapport aux années précédentes (photographie 6). Le suivi régulier du site dans les années à venir permettra de confirmer si les aménagements réalisés restent favorables à la colonie sur le long terme.

De plus, les conditions de travail pour le nettoyage du guano se sont révélées beaucoup plus simples et efficaces grâce notamment à la mise en place d'un linoléum au sol qui simplifie le travail tout en protégeant le plancher des urines.

Le site de Toucy est un exemple concret d'une cohabitation intelligente entre l'homme et les chauves-souris, afin de préserver ces espèces menacées qui sont essentielles dans notre environnement.

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Olivier LEGER (copropriétaire) qui a été la pièce charnière pour la préservation de cette colonie de chauves-souris ainsi que tous les autres copropriétaires.



Photographie 6. Guano à l'automne 2012 lors du nettoyage du site après les aménagements.



Photographie 7. Une belle équipe satisfaite du travail réalisé pour la protection des grands murins.